

AVIS DE DEMANDE DE COTATION POUR CONTRAT-CADRE

Réf. : DOCC N° 012/SANRU/FM/GC7/2025

ACQUISITION DE PETITS MATERIELS ET ACCESSOIRES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

Dans le cadre de l'exécution du projet Global Fund relatif à lutte contre le Paludisme mis en œuvre par SANRU ASBL, il est prévu de procéder à l'acquisition de petits matériels et accessoires informatiques dans le cadre de contrat à longue durée.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces services que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer complètement et nous le retourner au plus tard **le 20 mars 2025 à 13 heures 30 (heure de Kinshasa).**

Votre offre sera adressée au Directeur Exécutif de SANRU Asbl, **sous pli fermé**, avec la mention « **Acquisition de petits matériels et accessoires informatiques pour le compte de SANRU ASBL** ».

Ce marché est à un seul lot divisible et l'attribution se fera par items. Ce marché donnera lieu à un ou plusieurs contrats-cadres.

Les offres seront déposées au siège de SANRU asbl sis N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa-Gombe. Elles seront obligatoirement accompagnées des documents prouvant de l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM », et des coordonnées bancaires ;

L'évaluation des offres se fera de la manière suivante :

- 1) **Evaluation administrative**, qui consistera en la vérification des preuves de l'existence légale des fournisseurs.
- 2) **Evaluation technique**. Après l'examen relatif à la complétude du dossier, la Commission d'évaluation effectuera la revue technique de l'offre de chaque fournisseur en veillant à ce que les *spécifications techniques de chaque matériel / accessoire proposé (fiche technique) correspondent aux critères techniques repris dans la demande de cotation*. Seuls les soumissionnaires ayant présenté des offres techniquement conformes accéderont à l'étape d'analyse financière des offres.
- 3) **Evaluation financière** qui, elle, concernera la comparaison des coûts unitaires proposés par les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement valables. Elle consistera à comparer les coûts des fournisseurs.

En cas d'égalité parfaite qualité/coût, les délais de livraison affichés par les soumissionnaires permettront de les départager.

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.H

Directeur Exécutif